



Formulaire de demande

Financement d'une aide technique



IDENTITE DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Pathologie :

Type de handicap (moteur, sensoriel, psychique, cognitif, intellectuel) :

Présentation de l'enfant (parcours scolaire, loisirs, passions...) :

FAMILLE / FRATRIE

› Identité du ou des parents

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date de naissance : __/__/____

Date de naissance : __/__/____

Adresse :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

Mail :

Mail :

Situation professionnelle :

Situation professionnelle :

› Situation familiale

Célibataire

En couple

Séparé / Divorcé

Veuf

Nombres d'enfants à charge :

Dont en situation de handicap :

AIDE TECHNIQUE

Matériel souhaité :

Coût : €

Financements accordés pour l'achat du matériel

› SECURITE SOCIALE

Caisse d'affiliation de l'enfant : CPAM MSA Autre (à préciser) :
Droit ouvert à la Protection Universelle Maladie / PUMA (ex CMU) : oui non

Y-a-t-il une prise en charge du matériel : oui non
Si oui, quel est le montant : €

Avez-vous sollicitez une aide financière complémentaire : oui non
Si oui, quelle est la réponse : en cours d'instruction – date dépôt de la demande :
 accord – montant de l'aide financière attribuée :
 refus

› MUTUELLE

Caisse de mutuelle :
Droit ouvert à la Complémentaire Santé Solidaire / CSS (ex CMU-C) : oui non

Y-a-t-il une prise en charge du matériel : oui non
Si oui, quel est le montant : €

Avez-vous sollicitez une aide financière complémentaire : oui non
Si oui, quelle est la réponse : en cours d'instruction – date dépôt de la demande :
 accord – montant de l'aide financière attribuée :
 refus

› MDPH

La pathologie de l'enfant est-elle reconnue par la MDPH : oui non
Si oui, quels sont les droits ouverts :

Avez-vous formulé une demande de financement du matériel : oui non
Si oui, quelle est la réponse : en cours d'instruction – date dépôt de la demande :
 accord – montant de l'aide financière attribuée : €
 refus

› AUTRES ORGANISMES SOLLICITES :

Avez-vous formulé une demande de financement du matériel auprès d'autres organismes (employeur / CSE, CAF, associations...) : oui non

Si oui, à quel(s) organisme(s) :

Quelles sont les réponses :

Au cours des années passées, avez-vous déjà reçu une aide de l'association « Sourire de mômes » ?
 Oui, Montant : € en date du : __/__/____
 Non

DEMANDE

Montant souhaité : €

Motivations :

Documents obligatoires à joindre :

- Devis du matériel daté de moins de 3 mois
- Copie des courriers de décisions des financeurs sollicités
- Charte datée et signée
- Merci de nous joindre également une photo de l'enfant

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et fournis.

Fait à :

Le :

Signature :

CHARTRE ETABLIE PAR L'ASSOCIATION SOURIRE DE MOMES POUR LES CONDITIONS D'ACCES AU FINANCEMENT D'UNE AIDE TECHNIQUE

Sourire De Mômes est une association reconnue d'intérêt général, fondée sur les valeurs de la solidarité et de l'entraide. L'association a pour vocation de contribuer à l'épanouissement d'enfants en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante à l'origine d'une perte d'autonomie.

A travers cette action, l'association s'engage à soutenir les enfants et leurs familles dans leurs besoins spécifiques en octroyant une aide financière pour l'acquisition d'un matériel adapté neuf ou reconditionné.

L'action est possible par la réalisation d'évènements organisés par les bénévoles pour récolter des fonds et l'évènement majeur de l'association est le meeting aérien prévu le 14-15 juin 2025 à Plomodiern/Saint-Nic. Les fonds obtenus sont ensuite redistribués aux familles pour les aider à financer l'achat d'une aide technique, nécessaire à l'épanouissement de leur enfant.

› Conditions d'accès

L'aide financière est à destination d'enfants domiciliés dans le Finistère âgés de moins de 18 ans présentant une difficulté, un trouble, une perte d'autonomie dû à un handicap ou une maladie invalidante diagnostiquée ou non. Les familles peuvent déposer une seule demande par enfant. Et l'action finance **un seul équipement par enfant**.

L'aide financière n'est pas soumise à conditions de ressources.

L'action est destinée uniquement aux familles et ne permet pas de financer du matériel aux structures d'accueil, d'accompagnements d'enfants en situation de handicap (les établissements sociaux et médico-sociaux sont exclus).

› Engagements à respecter

L'action est liée à l'organisation du meeting aérien. Les bénéficiaires (famille, enfant) devront s'engager à :

- Assister à l'évènement (selon l'état de santé de l'enfant)
- Accepter que l'association communique sur l'évènement en associant les bénéficiaires, à savoir accorder la diffusion du prénom de l'enfant et du matériel financé et valider la diffusion d'images, de vidéos de l'enfant et de la famille à la presse et sur les réseaux sociaux de l'association.

› Procédure

Date limite de dépôt de la demande est fixée au 31/03/2025 par mail à : social@souriredemomes.org

Les demandes seront présentées à une commission sociale, mi-avril 2025. Les membres de la commission sont soumis à un devoir de discrétion. Et les données recueillies dans le formulaire de demande sont confidentielles et ne seront pas communiqués à des tiers.

A l'issue de la commission une réponse écrite sera communiquée à la famille, pour fin avril 2025. La commission se réserve le droit de refuser l'aide financière.

Le montant accordé pourra être révisé en fonction des aides financières accordées par les autres organismes sollicités.

Et l'aide financière sera versée au prestataire après présentation de la facture. Le paiement aura lieu entre août 2025 et le 31/12/2025 après le meeting aérien.

J'atteste avoir pris connaissance de la présente charte.

Fait à :

Le :

Signature :